

# Rapport sur la dernière exposition de dessin professionnel et de travaux manuels à Saint-Gall [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **17 (1888)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ces différents thèmes de français et de calcul nous ont paru bien choisis, et il faut croire qu'on ne les taxera pas d'exagération, comme cela a pu être quelquefois le cas.

On sait déjà que, pour le canton de Fribourg, les examens commenceront le 17 septembre prochain. Espérons que nos jeunes gens tiendront à bien se préparer, afin de subir honorablement ces nouvelles épreuves fédérales. *Succès oblige*: voilà pourquoi il convient que notre canton conserve le rang occupé l'année dernière dans la statistique sur les examens fédéraux.



## RAPPORT SUR LA DERNIÈRE EXPOSITION DE DESSIN PROFESSIONNEL ET DE TRAVAUX MANUELS

A SAINT-GALL

(Suite.)

### Salle B.

Cette salle est occupée entièrement par des travaux d'élèves d'écoles professionnelles.

M. Schöll, de Saint-Gall, l'auteur du grand relief des cantons de Saint-Gall et Appenzell, exposé à la chancellerie saint-galloise, a confectionné plusieurs reliefs pour l'enseignement du levé du terrain. Je n'ai pas bien compris la nécessité de ces petits bons hommes de plomb, tenant dans leurs mains des mires grosses comme des allumettes. Comme curiosité, c'est amusant; mais au point de vue pratique, la valeur des objets exposés me paraît contestable. M. Schöll a aussi exposé des reliefs de l'Oberland bernois, du lac de Zurich et de ses environs et du Pilate. Ils ne plaisent pas à l'œil, car on ne se figure pas des sommets tels que le Pilate, la Jungfrau, etc. arrondis en forme demi-conique.

I. Le professeur Schoop de Zurich expose un grand nombre de copies d'intarses, renaissance italienne, qu'il a faite d'après nature à Vérone, Bergame et Alzano. Ce sont de beaux spécimens. M. Schoop est du reste connu comme auteur d'une assez bonne méthode de dessin en 9 cahiers, éditée par la librairie Huber, à Frauenfeld.

II. La *gewerbliche Fortbildungsschule* expose quelques modèles en plâtre, travaux d'élèves et trois albums qui forment un cours de dessin géométrique assez complet. Quelques dessins à main levée complètent cette collection.

Comme toutes les autres écoles analogues, celle de Coire a été fondée pour donner aux jeunes gens les connaissances nécessaires. La Commission de cette école se compose de 7 membres, dont 3 sont nommés par le grand Conseil de la ville, 3 par la Gewerberein et 1 par le plus fort donateur. Ce conseil d'école se constitue lui-même. Il visite l'école, inspecte l'enseignement de chaque branche, discute et organise tout ce qui concerne l'école, le plan d'études, les locaux, le chauffage, l'éclairage et le service.

Chaque maître tient un registre d'absences très exactement. Ce registre est communiqué chaque mois au Conseil d'école.

Les élèves reçoivent à la fin de l'année scolaire un certificat sur leur application et leur travail. Les notes pour l'application et le progrès sont données par chaque maître, tandis que les autres notes, par la majorité de la conférence des maîtres. Les absences légitimes et illégitimes sont portées au certificat annuel. A la fin de l'année, des primes sont distribuées aux élèves, d'après une liste dressée par le conseil des maîtres. Les branches enseignées sont les suivantes : 1° Dessin à main levée, élémentaire ; 2° Dessin à main levée pour les métiers ; 3° Dessin linéaire et de projection ; 4° Dessin technique spécial ; 5° Modelage en terre et en cire ; 6° Géométrie ; 7° Etudes des projections ; 8° Allemand ; 9° Calcul ; 10° Comptabilité, tenue des livres ; 11° Géographie, histoire, instruction civique ; 12° Physique industrielle et connaissance des matériaux.

Peut entrer à l'école et suivre ces cours, tout apprenti qui est émancipé de l'école primaire et de l'école réelle. Les élèves n'ont pas de finance d'inscription à payer. Le matériel d'école leur est livré gratuitement.

Pour l'instruction, les élèves sont divisés suivant leur état. Ainsi :

*A. Les menuisiers, les charpentiers, les charrons.*

1<sup>re</sup> année : Dessin à main levée, I<sup>er</sup> cours. Géométrie, allemand et calcul.

2<sup>o</sup> année : Dessin à main levée, II<sup>o</sup> cours, ou dessin technique I<sup>er</sup> cours. Projection, allemand et calcul II<sup>o</sup> cours.

3<sup>o</sup> année : Dessin technique I<sup>er</sup> ou II<sup>o</sup> cours. Modelage Vaterlandskunde (histoire, géographie, instruction civique), connaissance des matériaux.

*B. Les serruriers, ferblantiers, forgerons, mécaniciens.*

1<sup>re</sup> année : Dessin à main levée, I<sup>er</sup> cours. Géométrie, allemand et calcul I<sup>er</sup> cours.

2<sup>o</sup> année : Dessin à main levée, II<sup>o</sup> cours, ou dessin technique, I<sup>er</sup> cours. Etudes des projections, allemand et calcul II<sup>o</sup> cours.

3<sup>o</sup> année : Dessin technique, I<sup>er</sup> ou II<sup>o</sup> cours. Vaterlandskunde, connaissance des matériaux, modelage.

C. *Peintres, gypseurs, sculpteurs.*

1<sup>re</sup> année : Dessin à main levée, I<sup>er</sup> cours. Géométrie, allemand et calcul, I<sup>er</sup> cours.

2<sup>e</sup> année : Dessin à main levée, II<sup>e</sup> cours, allemand et calcul; II<sup>e</sup> cours, projection, modelage.

3<sup>e</sup> année 1<sup>er</sup> semestre : Dessin linéaire. 2<sup>e</sup> semestre : Dessin à main levée ou ce dernier toute l'année. Vaterlandskunde, connaissance des matières, modelage.

D. *Divers.*

1<sup>re</sup> année : Allemand et calcul. I<sup>er</sup> cours, dessin à main levée, géométrie.

2<sup>e</sup> année : Allemand et calcul, II<sup>e</sup> cours; dessin à main levée, II<sup>e</sup> cours.

3<sup>e</sup> année : Connaissance de la patrie (Heimatkunde), matériaux : dessin à main levée, II<sup>e</sup> cours, modelage.

Il est consacré aux différentes branches, le nombre d'heures suivants :

1. Dessin à main levée, I <sup>er</sup> cours	3 heures.
2. » à main levée, II <sup>e</sup> cours	3 »
3. » linéaire et projection	3 »
4. » spécial technique	3 »
5. Modelage en terre glaise	4 »
6. Géométrie	1 »
7. Etude des projections	1 »
8. Allemand et calcul. I <sup>er</sup> cours	2 »
9. » » tenue des livres	2 »
10. Vaterlandskunde	1 »

Les leçons ont lieu le dimanche de 9 heures à 12; le lundi et le mercredi de 8 à 10 heures, les autres cours de 8 à 9 heures dans trois locaux différents. Les cours de dessin à main levée et de dessin technique sont donnés à l'école cantonale; ceux de modelage, au Casino; les autres à la Grenette.

Le nombre d'élèves, apprentis ou ouvriers qui suivent l'école de perfectionnement de Coire était au 1<sup>er</sup> novembre 1887, de 117, dont 80 Grisons; 17 (Churer, de Coire); 24 Suisses d'autres cantons, 12 étrangers. Les parents de 102 élèves ont leur domicile dans les Grisons, dont 69 à Coire, demeurent dans d'autres cantons suisses, et 8 sont à l'étranger.

Les mêmes élèves se répartissent comme suit : menuisiers, 27 élèves; serruriers, peintres, selliers, chacun 7; mécaniciens, cordonniers, chacun 6; ferblantiers, 5; jardiniers, 4; enfin forgerons, charrons, tailleurs, commis de bureaux, charpentiers, 3; potier, orfèvre, dessinateur, lithographe, teinturier, etc. 1.

(A suivre).

G.

